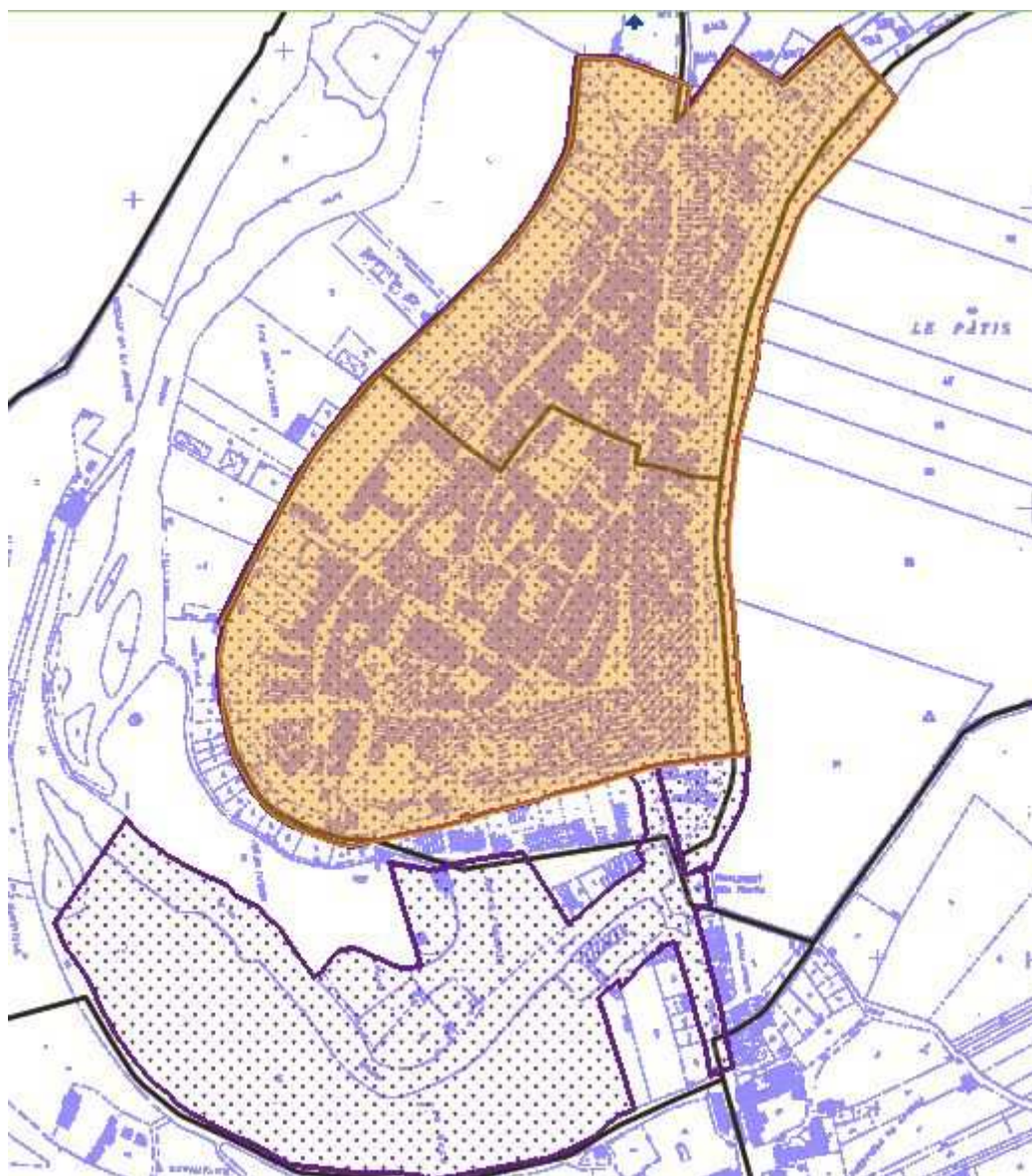


VILLE INTRA-MUROS DE NOYERS-SUR-SEREIN

Commune : Noyers-sur-Serein

Localisation géographique : environ 21 km au sud de Tonnerre

Dates des inscriptions : 16 avril 1969



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

Inscription du 16 avril 1969 : L'ensemble formé par la ville de Noyers-sur-Serein intra-muros dont le périmètre se superpose aux limites de la section I du cadastre (feuille unique)

Modalités de l'inscription :

Arrêté du ministre des Affaires culturelles, vu l'avis émis par la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété publique et privée

Superficie :

13 ha

Qualification du site :

Site rural

Caractéristiques intrinsèques : bourg fortifié, cours d'eau

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt pittoresque, historique et paysager régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

• **Protections antérieures :**

- Classement au titre des monuments historiques de l'Eglise Notre Dame le 11 avril 1911
- Inscription au titre des monuments historiques de l'ancienne Porte de ville dite Porte Peinte et de l'Hôtel de Ville le 5 mai 1926
- Inscription au titre des monuments historiques de la Porte de Ville dite de Tonnerre le 28 décembre 1926
- Classement au titre des monuments historiques de la Maison Brandin le 2 mars 1927
- *Inscription au titre des sites de la Promenade du Pré de l'Echelle à Noyers-sur-Serein le 10 juin 1960*
- *Inscription au titre des sites de l'ensemble constitué par la partie est de la ville de Noyers-sur-Serein et par le groupe de maisons situé rue de l'église (angle nord-est de l'église) le 10 juin 1960*

• **Protections ultérieures :**

- Création de la ZPPAUP le 20 décembre 1991
- Inscription au titre des monuments historiques de la Maison de la Toison d'Or : structures porteuses, façades et toitures le 4 novembre 2005

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

Plus de 70 fiches

CARACTERISTIQUES DU SITE

Noyers est situé aux confins de la Bourgogne et de la Champagne, à l'intersection de l'ancienne route reliant Auxerre à Dijon par Montbard et de la route reliant Troyes à Avallon et Autun. La ville s'est développée initialement à l'emplacement du Faubourg, à l'intersection des routes de Montbard à Auxerre et de Tonnerre à Avallon.



La ville s'est déplacée au début du 13^{ème} siècle pour se mettre sous la protection du château, à l'intérieur d'un méandre de la rivière du Serein situé sous l'éperon rocheux sur lequel était implanté le château, et qui constituait un site naturel défensif exceptionnel du fait de sa difficile accessibilité depuis la vallée inondable du Serein et depuis les pentes raides des coteaux



La construction de l'enceinte, de ponts et portes, est attestée par la charte de fondation de Miles VIII, en 1232. Il existait à l'origine 26 tours reliées entre elles par des courtines. Une quinzaine de tours existent encore. Les fortifications étaient baignées par des fossés à l'emplacement des actuels chemins des Terreaux, des Fossés et des Angles.

Il existait trois portes fortifiées : la Porte Peinte au sud en direction d'Avallon et la porte de Tonnerre au nord et une troisième porte au nord-est, la porte de Venoise dont il ne reste qu'une tour.



En 1788 le Duc de Luynes fit abattre les courtines ainsi qu'une partie des tours pour créer des promenades autour de Noyers. (Voir site inscrit n°8 : Promenade du Pré de l'Eche Ile). Les débris ont servi à combler les douves sur lesquelles furent aménagés des potagers et des vergers ceinturant la ville d'une bande de jardins.

Les murs séparatifs des jardins en pierres sèches furent érigés avec les pierres des démolitions et constituent une des caractéristiques de la ville qui est entourée de murets de pierres sèches. Chaque parcelle s'ouvre sur la rue par une porte basse surmontée d'un linteau en pierres ou en bois. De petits abris de jardins subsistent encore, accolés aux murs de clôture.

A l'emplacement des anciennes courtines ont été édiés des bâtiments de tout genre, en fonction des quartiers de la ville : bâtiments agricoles en pierres sèches et couverts en lave ou en tuile, maisons à façades ordonnancées du 18^{ème}, hospices, collège...



La ville est traversée en son milieu par une rue principale orientée nord-sud qui débouche sur les deux portes principales de la ville, et forme une succession de rues et de places autour desquelles étaient concentrées les activités et la plupart des habitations les plus importantes de la ville : maisons à pans de bois des commerçants, grandes maisons bourgeoises aux frontons en pierre et aux façades ordonnancées, hôtels particuliers entre cour et jardin de l'aristocratie.



Un système de rues secondaires suit sensiblement la forme des remparts et dessert les quartiers plus populaires des vigneron et des petits agriculteurs, le quartier des rues Basses inondables et le quartier de l'ouest. Dans ces quartiers les constructions ont un caractère rural affirmé : petites maisons de vigneron avec leur escalier extérieur, granges... sont modestes, Les façades sont en pierre sèche ou enduites à pierre vue.



Le site inscrit intègre dans son périmètre le chemin des Fossés et la partie du Serein qui coule à l'est au pied des anciens remparts.



SON ENVIRONNEMENT

La ville de Noyers est située sur le plateau de Noyers qui s'étend entre les vallées du Serein et de l'Armançon caractérisé par des paysages très ouverts de prairies et de cultures où la présence de la ville se signale par la végétation qui accompagne le Serein et à travers laquelle se devine l'ensemble bâti.



SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

La qualité patrimoniale de Noyers lui confère aujourd'hui une vocation touristique affirmée, avec des équipements commerciaux et culturels nombreux : chambres d'hôtes, gîtes, camping, restaurants, bistros, un musée, des visites guidées, un festival de musique réputé.

Etat du site

Les constructions anciennes ont été dans leur ensemble réhabilitées. La ville de Noyers fait partie des cent plus beaux villages de France et est identifiée comme l'un des dix ensembles bâtis remarquables de l'Yonne par l'Atlas des paysages de l'Yonne.

La ZPPAUP, créée en 1991 et dont le périmètre a été délimitée de façon à préserver les points de vue les plus beaux et les plus caractéristiques sur le ville, contribue depuis plus de vingt ans au maintien de la qualité patrimoniale et paysagère de la ville et de son site.

EVALUATION REGLEMENTAIRE

La protection du site inscrit est assurée par la ZPPAUP qui couvre l'ensemble du centre ancien et dont la création en 1991 a suspendu les effets du site inscrit.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

La création de la ZPPAUP en 1991 a suspendu les effets du site inscrit et ce sont depuis cette date les règles de protection de la ZPPAUP qui s'appliquent au site inscrit.

La qualité patrimoniale remarquable de la ville de Noyers justifie une très grande attention dans toutes les interventions sur le bâti ancien, notamment en ce qui concerne la qualité et la mise en œuvre des enduits, la création d'ouvertures, le choix et le traitement des menuiseries des fenêtres, des portes de garage, les appentis...

La réhabilitation des espaces publics devra être poursuivie, en préservant les fleurets en pleine terre en pied de murs et de façades qui caractérisent les quartiers ruraux des rues Basses et de l'ouest.